

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 598

Artikel: Petit courrier de nos lectrices

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264216>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Convocation à la XL^e Assemblée générale à Romanshorn

Samedi 27 et dimanche 28 septembre 1941

Hérisau et Teufen, fin août 1941.

Mesdames, chères collègues,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre 40^e Assemblée générale qui aura lieu à Romanshorn les 27 et 28 septembre. Nous sommes très reconnaissantes envers la Fédération des Sociétés féminines de Thurgovie pour son aimable invitation. À notre connaissance, l'Alliance n'a encore jamais tenu ses assises sur les bords du lac de Constance et de Thurgovie. Nous nous préparent avec beaucoup de soin à nous recevoir.

Depuis le programme de la Fédération thurgovienne, dans son invitation ci-jointe vous trouvez tous les renseignements nécessaires. Nous vous prions instamment de venir en tenir aux voies formulées dans cette lettre, et d'indiquer dans les délais fixés auxquelles des manifestations de ces deux journées vous prendrez part. En effet, dans une petite ville le nombre des chambres disponibles est limité, il est nécessaire de savoir à l'avance sur combien de participantes les organisatrices peuvent compter. C'est à cette seule condition que le programme pourra se dérouler sans accroc.

Vous recevez avec cette circulaire la carte de votre déléguée.¹ Cette carte doit être présentée à l'entrée de la salle, avant l'ouverture de l'Assemblée générale, et échangée contre la carte bleue de vote. Nous vous prions donc instamment de ne pas nous renvoyer cette carte. Nous vous rappelons qu'une déléguée peut représenter deux Sociétés, mais qu'elle ne peut pas en représenter davantage. Nous serions reconnaissantes aux Sociétés qui n'auraient pas l'intention de se faire représenter de nous le faire savoir. Notre caisse de voyage qui peut, en cas de besoin, être mise à contribution, vient en aide aux Sociétés à ressources modestes qui désirent aussi se faire représenter à nos Assemblées. La demande doit être faite avant l'Assemblée générale à notre trésorière, Mme Wartenweiler, Glarisegg, Stockhorn. Notre caisse de voyage serait naturellement très

¹ Le programme et la carte de délégation seront envoyés sous enveloppe aux Sociétés.

reconnaissante aux personnes qui lui feraient des dons ; ceux-ci sont également à adresser à notre trésorière.

En plus de sa déléguée officielle, chaque Société a le droit d'envoyer à l'Assemblée tous ses membres que l'ordre du jour intéresse. Nous comptons spécialement sur un fort contingent du canton de Thurgovie et des cantons voisins, St-Gall, Appenzell et Schaffhouse, car il est rare que les sessions de l'Alliance se tiennent à l'extémité de la Suisse orientale. Sur demande nous enverrons immédiatement des invitations et des programmes supplémentaires.

Comme une deuxième période triannuelle d'activité de notre Comité prend fin cet automne, les élections du Comité figurent à l'ordre du jour. Nos propositions ont été modifiées depuis notre circulaire d'avril dernier. En effet les Sociétés de Suisse Romande ont instamment prié la présidente actuelle de conserver ses fonctions pour une nouvelle période, afin de laisser à une nouvelle présidente romande le temps de se préparer à assumer celles-ci. La présidente et la secrétaire se sont déclarées prêtes à accepter une réélection, sinon pour toute une législature, du moins momentanément. Dans ces conditions, il est probable qu'un changement de présidente se produira dans le courant de la prochaine législature.

Les membres dont les noms suivent déclinent une réélection : Mme A. Billeter (Neuchâtel), Fierz (Oberrüti), Mathilde Gampert (Genève). Par contre, cinq nouveaux noms vous sont proposés, que vous trouverez dans la liste de candidatures ci-dessous. Cette liste comporte 13 noms pour 11 sièges. A ce propos nous faisons remarquer que les représentantes de la Suisse Romande doivent toutes être élues, car c'est parmi elles que devra se constituer le nouveau Bureau.

Durant cette dernière année, 10 nouvelles Sociétés se sont affiliées à l'Alliance. Nous en ferons connaître les noms lors de notre Assemblée dans notre rapport annuel. Nous leur souhaitons à toutes une cordiale bienvenue.

Nous espérons que cette prochaine session, malgré — ou plutôt à cause — de la dureté des temps actuels, sera féconde et qu'elle sera l'occasion d'une rencontre pleine d'entrain et d'utiles échanges de vues.

Avec nos cordiales salutations.

Pour le Comité :

La Présidente : Clara NEF.

La Secrétaire : Alice RECHSTEINER-BRUNNER.



ELECTIONS DU COMITE LISTE DE CANDIDATURES

Bureau :

Mme CLARA NEF, Présidente, Hérisau (rééligible).
Mme M. SCHÖNAUER-REGENASS, 1^{re} vice-présidente, Ricken-près-Bâle (rééligible).

Mme A. de MONTET, 2^{me} vice-présidente, Corseaux s/Vevey (rééligible).

Mme A. RECHSTEINER-BRUNNER, secrétaire, Teufen (rééligible).

Mme WARTENWEILER-KUPI, trésorière, Stockhorn (rééligible).

Autres membres du Comité :

Mme SUSI BRACHER, Institutrice, Berne, proposée par la Société des Institutrices bernoises.

Mme JULES CUÉNOUD-MURALT, Vevey, Présidente de l'Union des Femmes de Vevey, proposée par la Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud.

Mme AGNÈS DEBRIT-VOGEL, Berne (rééligible).

Mme le Dr. RENÉ GIROD, Genève (rééligible).

Mme ELISABETH MÜLLER, professeur à l'Ecole professionnelle de St-Gall, proposée par la Frauenzentrale de St-Gall.

Mme E. NÄGELI, Winterthour (rééligible).

Mme SCHLATTER, Directrice de l'Ecole Sociale pour femmes de Zurich, proposée par la Frauenzentrale de Zurich.

Mme VALENTINE WEIBEL, lic. en droit, Genève, proposée par le Centre de Liaison des Sociétés féminines de Genève.

—

Invitation de la Fédération des Sociétés féminines thurgoviennes

Obersommeri, fin août 1941.

Chères Confédérées,

Pour la première fois, l'Alliance des Sociétés féminines Suisses s'apprête à tenir en Thurgovie ses Assemblées annuelles.

Ce n'est pas sans hésitation que nous vous avons adressé notre invitation, car nous savons que le voyage jusqu'à nous est long, et que nous n'avons ni belle ville ni curiosités touristiques à

vous offrir. Notre pays est simple et campagnard, notre Bodan est sauvage et solitaire, et nos femmes, quoiqu'actives et dévouées dans la vie de chaque jour, ne sont pas habituées à agir et à parler en public. Et cependant, c'est en pensant à la parole que « Le corps est un, mais qu'il a besoin de tous les membres » que nous avons osé vous inviter. A côté de la pionnière et de l'organisatrice, à côté d'autres femmes en vue dont nous ne saurions nous passer dans les rangs de l'Alliance, la simple paysanne, la femme de pasteur, dont l'activité dans la paroisse est toute maternelle, l'éducatrice et la femme du médecin ont aussi leur place. C'est pourquoi nous vous souhaitons une cordiale bienvenue en Thurgovie, à vous toutes nos soeurs du pays romand comme du Valais, de Berne, comme de Bâle. Puissez-vous, en apprenant à les connaître, aimer notre pays et ses habitants ; puissent les éléments créateurs et avancés s'unir à ceux qui restent attachés à la terre et aux travaux modestes pour le plus grand bien du travail féminin dans son ensemble.

Pour la Fédération des Sociétés féminines thurgoviennes :

La Présidente : Isabelle STAHELIN.

* * *

Nous veillerons à ce que tous nos hôtes soient bien logés, mais afin de faciliter le travail d'organisation, nous vous prions de ne pas passer de commandes de chambres directement aux hôtels, mais de les envoyer à l'adresse ci-dessous. Les prix comprennent la chambre et le petit-déjeuner, service inclus, variant de Fr. 3.50 et 4.50.

Veuillez, en commandant une chambre, nous dire quel prix vous désirez payer et si vous seriez disposée à partager une chambre à deux lits ? et si oui, avec qui ? Quelques logements gratuits sont aussi à disposition.

Le prix des repas en commun qui aura lieu dimanche à l'hôtel Bodan est de Fr. 3.50, pour boire compris. Le thé avec pâtisserie qui sera servi le dimanche après-midi coûtera 80 centimes. La soirée de samedi et la promenade sur le lac du dimanche soi gracieusement offertes par les organisations thurgoviennes.

Nous vous prions également de nous faire savoir, avant le 23 Septembre, à quelle partie du programme vous pensez participer et si vous désirez que nous vous réservions une chambre. Des cartes vous seront réservées qui pourront, dès l'arrivée, être retirées et payées.

Prière d'adresser toutes les inscriptions à : Mme Kesselring-Brauchi, Romanshorn. (Bureau de renseignements à l'hôtel Bodan en face de la gare).

Petit Courrier de nos Lectrices

S. B. à Edith. (N° 597). — Je pense que votre modiste a tort de tomber ainsi sur les femmes à propos des chapeaux de feutre. Il est probable que les femmes ignorent que la Suisse ne fabrique pas de chapeaux de feutre. Pour ma part, j'étais persuadée que tous nos feutres, sauf les daims, bien entendu, descendaient du poil de nos immémoriaux lapins. Le chapeau de paille, sous nos climats, est un luxe ; on ne peut le porter que quelques semaines d'un été. Le feutre nous siéda durant toute l'année, il se démode moins vite ; moyennant un petit coup de fer, un ruban rafraîchi, il peut faire une ou deux ou même trois nouvelles saisons. Croyez-moi, c'est bien pour des raisons de convenance et d'économie que le port du feutre s'est généralisé.

Emilienne à toutes celles qui ont passé des vacances à la montagne. — Il y a peu de temps ce journal a publié la reproduction de l'affiche admirablement dessinée par Mme Pia Meinherr, éditée par l'Association suisse pour la protection de la nature, pour faire savoir aux amateurs trop avides de fleurs alpestres quelles étaient les espèces qu'il était interdit de cueillir sous peine de les voir disparaître. Cette affiche en couleurs,

nous l'avons revue dans tous les bureaux de poste, toutes les salles d'attente des gares, tous les halls, des hôtels de montagne : personne ne pouvait donc arguer d'ignorance à son égard. Jugez donc mon étonnement en constatant qu'il y avait une seule table — la mienne ! — de la salle à manger de l'important hôtel où j'ai passé une semaine qui ne fut pas abondamment décorée de ce délicieux petit orchis vanillé brun, dont la cueillette en masse est pourtant interdite dans ce canton, la loi spécifiant même que ce terme en masse s'applique à toute cueillette de plus de 10 exemplaires. Et jugez des mes sentiments, en entendant une dame, qui venait de se vanter d'avoir deux fils mobilisés et une fille S. C. F., recommander à un commensal une promenade en lui signalant comme attrait principal de sa grimpée dans les pâturages « qu'il trouverait ces orchis vanillé en quantité » — Mais, il est dément de les cueillir... » objecta l'interlocuteur, faisant allusion à l'affiche Meinherr. — A quoi la dame répondit tout bref avec un haussement d'épaules, qui en disait long sur ses sentiments civiques : « Qu'est-ce que cela peut bien faire ? et qui est-ce qui y prête attention ?...

Hé bien, moi, je le déclare carrément, j'ai jugé cette dame, en dépit de ses fils mobilisés et de sa fille S. C. F. comme une mauvaise patriote. Tout simplement.

DE RETOUR

Madame R. Bachoukova-Brun
Licenciée ès sciences biologiques
Laboratoire d'analyses médicales, chimiques et biologiques. Microdosages, Vernes, etc.
9, rue Ferdinand-Hodler — Tél. 5.39.44

Un métier agréable et lucratif

Lydia Daïnow

Genève

forme des élèves.



Cours théorique et pratique de soins de beauté
2, pl. Fusterie Institut de Beaujard
GENÈVE Téléphone 4.42.10

Corsets Clément
26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés

Tous les genres

Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

SALON DE COIFFURE DAMES ET MESSIEURS

Otto Kaiser

BOURG-DE-FOUR — TÉL. 5.27.22

LA MACHINE À COUDRE SUISSE
Helvetia

DE HAUTE RENOMMÉE. Fondée en 1895

Profitez encore de nos prix avantageux

Rue de Rive, 4 Téléph. 5.08.91

Economies !!

en faisant

teindre et nettoyer

chez

Fraisse & C°

TEINTURERIE - GENÈVE

53, rue de St-Jean - 9, Quai des Bergues

7, rue de Rive - 2, Rue Micheli-du-Crest

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES, GENÈVE

Subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver : 22 octobre 1941 - 21 mars 1942

Culture féminine générale

Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.) de directrices d'établissements de jeunesse, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires, laborantines.

Des auditeurs sont admis à tous les cours.

Pension et cours ménagers, cuisine, coupe, etc. Formation de gouvernantes de maison, au Foyer d'École (villa avec jardin).

Progr. (50 ct.) et renseign. : Route de Malagnou, 3



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessous

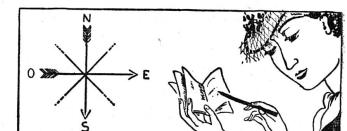
FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

ter leur concours à cette activité durant les mois de septembre, d'octobre et de novembre (travail d'un à deux jours, éventuellement de demi-journées, par semaine) sont priés de s'inscrire au local du S. A. F., 22, rue Étienne-Dumont où elles pourront obtenir les renseignements nécessaires.

Ajoutons que le four à séchage sera également mis deux ou trois jours par semaine à la disposition du public moyennant une petite subvention.



Grande Maison de Blanc CALICOES

14, Rue de Rive, 14 (angle rue Verdaine)
Téléphone 5.01.31

Spécialité de Trousseaux

du plus modeste au plus riche



La Maison de la Laine

et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège- Genève (côté Poste)

Télé. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE